

Certifications du domaine Bois Construction :

Des marques de qualité adaptées à vos attentes et vos besoins

Acteurs de la construction

Vous souhaitez :

- > **valoriser** la performance de vos produits ou services
- > vous **différencier** de la concurrence en allant au delà des exigences réglementaires
- > **garantir** un niveau de qualité par des audits techniques indépendants et réguliers

Acheteurs Prescripteurs

Vous devez attester :

- > de la **conformité et la sécurité** d'un produit ou d'un service
- > de la **pérennité** des composants d'un ouvrage en bois



Faites le choix de produits, services et personnes certifiés !



Secteur Structure & Panneaux

60
entreprises
certifiées

STRUCTURE :

-  Des certifications de référence : CTB-CI, CTB-COB...
-  L'intérêt pour le prescripteur/utilisateur :
 - le suivi de fabrication
 - l'assurance d'une conception conforme
-  Les demandes du marché aujourd'hui :
 - des certifications orientées sur l'usage avec validation de la compétence des opérateurs
 - le suivi des chantiers (conformité de mise en œuvre)
-  Pour y répondre :
Des conventions de contrôles adaptées, ex : RB+ valide les entreprises intervenant dans le domaine du renforcement des structures bois

PANNEAUX :

-  Des certifications de référence : NF CTB-X, CTB-H , CTB-S...
-  L'intérêt pour le prescripteur/utilisateur :
 - des performances attestées
-  Les demandes du marché aujourd'hui :
 - la maîtrise de l'impact santé-environnement
 - le comportement des panneaux au feu
 - le confort acoustique
-  Pour y répondre :
 - des conventions de contrôle adaptées, ex : certification panneau OSB3 pour un usage en contreventement ou plancher
 - des certifications spécifiques, ex : CTB-Air+ certifie le niveau d'émission de formaldéhyde



Secteur Menuiserie

-  Des certifications de référence : NF portes résistant au feu, NF fenêtres bois et portes extérieures, NF parquets et lambris...
-  L'intérêt pour le prescripteur/utilisateur :
 - pour les portes (bois) résistant au feu : répondre à la réglementation incendie dans tous les cas de figure
 - pour les fenêtres et portes extérieures en bois : des caractéristiques certifiées (performances AEV, durabilité, acoustique, thermique)
 - pour les parquets : des poses facilitées avec un dimensionnement et un classement d'aspect maîtrisés et contrôlés



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

L'organisme certificateur de référence pour la filière bois

Une expertise reconnue depuis plus de 70 ans

Acteur et précurseur dans l'élaboration des normes

Une présence sur l'ensemble du territoire



Propriétaire des marques CTB

Accrédité par le COFRAC pour la certification de produits et services n°5-0011, de personnes n°4-0029, portées disponibles sur www.cofrac.fr

Mandaté par AFNOR Certification pour délivrer les certifications sous marque NF

Habilité pour le marquage CE

& Parquets

70 entreprises certifiées



Les demandes du marché aujourd'hui :

- des performances thermiques assurées (crédits d'impôts)
- des portes conformes résistant au feu et conformes à la norme NF S 61 937
- des parquets plus techniques (contrecollés...) et finis avant pose (vernis, huilés...)



Pour y répondre :

- NF Fenêtres bois associée à Acotherm
- NF Portes résistantes au feu : une certification qui a su s'adapter aux exigences réglementaires
- NF parquets et Lambris : une certification qui évolue avec la demande

Secteur Durabilité & Préservation des bois

230 entreprises certifiées



Des certifications de référence :

- **Certification de produits :**
CTB-P+ : produit de protection du bois,
CTB-B+ : process de préservation des bois
- **Certification de services :**
CTB-A+ : prestation de services en protection du bois dans le bâti
- **Certification de personnes :**
CTB experts en pathologies des bois



L'intérêt pour le prescripteur/utilisateur :

- l'assurance de produits et services efficaces et sûrs
- des entreprises reconnues pour leur compétence et suivies par des audits sur sites et sur chantiers



Les demandes du marché aujourd'hui :

- avoir une garantie d'efficacité sur le couple produit/procédé
- assurer la durabilité des produits bois (terrasses, aménagements extérieurs, bardage...)
- assurer la qualité et la pérennité d'aspect des revêtements extérieurs en bois (bardages, terrasses..)



Pour y répondre :

- une orientation vers des certifications d'usage (bardage, terrasse...)
- une certification de services permettant de valoriser l'embellissement des bois en extérieur